

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

18 November 2020

Review of the implementation of the peace and security reform

(ACABQ report: A/75/596, related report: A/75/202)

Mr. Chairman,

Committee recalls that the General Assembly supported the vision of the Secretary-General for reforming the peace and security pillar; welcomed the whole-of-pillar approach to integrating political and operational responsibilities and endorsed the establishment of the Department of Political and Peacebuilding Affairs and the Department of Peace Operations (resolutions 72/262 C and 72/199).

Mr. Chairman,

The Advisory Committee acknowledges the progress made to date in implementing the reporting obligations of the reform initiated by the Secretary-General in leading the first cycle for benefits tracker.

The Board of Auditors has identified areas for improvement in the implementation of the peace and security reform. The Advisory Committee concurs with the recommendations of the Board and stresses the importance of the full and expeditious implementation of the recommendations of the Board.

Mr. Chairman,

Aligning the peace and security p

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

18 novembre 2020

Examen de la mise en œuvre de la réforme du dispositif de paix et de sécurité

(Rapport du Comité consultatif : A/75/596 ; rapport correspondant du Secrétaire général : A/75/202)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'examen de la mise en

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le suivi des avantages de la réforme, le Comité consultatif note qu'il semble y avoir un manque de clarté en ce qui concerne la corrélation entre les quatre grands objectifs décrits par le Secrétaire général dans le projet de réforme initial et les neuf avantages associés aux trois objectifs nouvellement présentés dans son rapport sur la mise en œuvre de la réforme. Il compte que des éclaircissements seront donnés à l'Assemblée générale.

S'agissant du renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de la cohérence dans le cadre de la réforme, le Secrétaire général indique dans son rapport que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a procédé à une évaluation du Département des affaires politiques

